



**DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE AU  
PROJET DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC  
COMMUNAL D'UNE EMPRISE PUBLIQUE  
A FOUQUES**

**Mis à disposition du public**

**Du mercredi 7 janvier 2026 à 9H30  
au  
vendredi 23 janvier 2026 à 17H00**

**MAIRIE DE CUGAND-LA-BERNARDIERE  
7 Place Vincent Ansquer  
85610 CUGAND-LA-BERNARDIERE**

## **SOMMAIRE**

**Délibération du Conseil Municipal**

**Arrêté Municipal**

**Notice explicative**

**Plan de situation**

**Extrait cadastral**

**Plan de division projeté**

**Photos du site**

**Publicité**

- **Avis d'enquête publique**
- **Site internet**
- **Panneaux lumineux**
- **Page Facebook**
- **Affichage au sein de la commune et sur le site concerné**
- **Courriers d'information aux riverains**

**Courriers du demandeur**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2025-170**  
**LANCANT L'ENQUETE PUBLIQUE POUR LE DECLASSEMENT**  
**DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE EMPRISE COMMUNALE A FOUQUES**



Bien Vivre Ensemble

République Française

Département Vendée (85)

COMMUNE DE CUGAND-LA-BERNARDIERE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Conseil Municipal du 4 décembre 2025**

	Nombre de membres		
En exercice	Quorum	Présents	Votants
42	22	28	33

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE VINGT NEUF NOVEMBRE à 20 h 00

Le Conseil Municipal de CUGAND-LA-BERNARDIERE, convoqué par Monsieur Claude DURAND Maire de Cugand-la-Bernardière, s'est réuni dans la salle du Conseil en Mairie de Cugand-la-Bernardière.

Date de convocation du Conseil Municipal : le vendredi 29 novembre 2025

L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le vendredi 29 novembre 2025

Présents : Monsieur Claude DURAND, Maire et Cécile BARREAU, Maire Déléguée

Mmes et M. : Béatrice DOUILARD, Vincent GRIFFON, Laurence GRONDIN, Luc FIGUREAU, Emmanuel GARREAU, Sylvie LORIOU, Adjoints.

Mmes et M. : Thomas BERANGER, Michel BOIVINEAU, Guy BUCHET, Samuel CASSERON, Alban CHARRIER, Anita DOUILARD, Stéphanie DOUILARD, Jean-Louis DOUILARD, David EPIARD, Karine FRESNEAU, Annie GELINEAU, Laurent GUILLOU, André HERVOUET, Gérard KEMPF, Hélène LERUSTE, Nadège LE PIOUFFLE, Benoit MAUDET, Marc PUICHAUD (arrivée 20h21), Fanny ROBIN, Audrey TIJOU Conseillers.

Représentés : Magalie OIRY ayant donné pouvoir à Emmanuel GARREAU, Frédéric LECOMTE ayant donné pouvoir à Guy BUCHET, Jean Emmanuel BOILEAU ayant donné pouvoir à Cécile BARREAU, Laurence CHAUVEAU ayant donné pouvoir à Laurence GRONDIN, Stéphane MARTIN ayant donné pouvoir à Marc PUICHAUD, Isabelle SECHER ayant donné pouvoir à Benoit MAUDET.

Excusés : Adrien BARON, Aurélien ALLAIRE, Aurélie ALLEMAND, Christelle BLOUIN, Jean-Claude BOURGOIN, Hyacinthe CHASSAGNE May Line LE TRIONNAIRE, Jérôme TURMEAU sans pouvoir

Secrétaire de séance : Cécile BARREAU

**DCM-2025-170 : LANCEMENT D'UNE ENQUETE PUBLIQUE POUR LE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE EMPRISE A FOUQUES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mme Bénédicte GOULEAU a sollicité la commune par courriel du 28 avril 2025 pour l'acquisition d'une partie d'une entreprise communale à Fouques.

Cette acquisition permettrait à Mme Bénédicte GOULEAU d'agrandir son bien cadastré AB 274 – AB 276.

Afin de permettre la cession de cette entreprise communale non cadastrée et sans usage à ce jour, il est proposé de lancer une enquête publique visant à son déclassement et à son classement dans le domaine privé de la Commune de CUGAND-LA-BERNARDIERE, en vue de sa cession.

En cas d'accord pour cette cession, Mme Bénédicte GOULEAU s'engage à

- Rehausser le regard du poste de refoulement de M. Mme BLANLOEIL,
- Remettre à niveau le regard d'eaux pluviales,
- Laisser accessible et praticable le passage aux propriétaires bénéficiant de servitudes à créer chez le Notaire soit la Commune, M. Mme BLANLOEIL, M. PATEAU (SCI LISON D'AVRIL), M. LEJEUNE.

- Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal :
- D'approuver le lancement d'une enquête publique, relative au déclassement de l'emprise communale à Fouques ;
  - D'autoriser le Maire à mettre en place la procédure correspondante ;
  - De charger le Maire de prendre un arrêté nommant un commissaire enquêteur en précisant les dates de l'enquête publique ;
  - D'autoriser le Maire à faire procéder à l'arpentage de ces terrains, et à en demander l'estimation à la direction immobilière de l'Etat ;
  - D'autoriser le Maire à signer toutes pièces nécessaires à l'aboutissement de cette opération.

*Vu l'article Article L123-3 du code de l'environnement,*

*Vu les articles L.141-3, L.141-10 du Code de la Voirie Rurale*

*Vu l'article L.318-3 du Code de l'Urbanisme,*

- Après en avoir délibéré, le Maire demande à l'assemblée de vouloir procéder au vote :

<b>Nombre de Votants</b>	<b>33</b>
<b>Abstention(s)</b>	<b>0</b>
<b>Voix « Contre »</b>	<b>0</b>
<b>Voix « Pour »</b>	<b>33</b>

Il en est ainsi décidé à la majorité des membres votants.

*Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.*

*Au registre suivent les signatures*

*A Cugand-la-Bernardière, le 4 décembre 2025*

Mme Cécile BARREAU  
Le secrétaire de séance

M Claude DURAND  
Maire de CUGAND-LA-BERNARDIERE

**ARRETE MUNICIPAL 2025-292**  
**PORANT OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE**  
**ET**  
**NOMINATION D'UN COMMISSAIRE ENQUETEUR**

**DEPARTEMENT  
DE LA VENDEE**  
Arrondissement  
De la Roche-sur-Yon

**COMMUNE de  
CUGAND-LA-BERNARDIERE**  
N° 2025-292

Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 085-218500767-20251209-ARR2025292-AU

*S2LO*

**ARRÊTÉ DU MAIRE**  
**Portant ouverture d'une enquête publique préalable au projet de déclassement du  
domaine public communal de diverses entreprises publiques communales  
et nomination d'un commissaire enquêteur.**

**Le neuf décembre deux mille vingt-cinq  
Le Maire de la Commune de CUGAND-LA-BERNARDIERE,**

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29, L.2241-1 et suivants ;

Vu le Code de la voirie routière et notamment son article R.141-3 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment ses articles L.134-1 et suivants, et R. 134-3 et suivants ;

Vu les délibérations du Conseil Municipal n°2025-167 – 2025-168 --2025-169 – 2025-170 – 2025-171 – 2025-172 – 2025-173 et 2025-174 du 4 décembre 2025 décidant la mise en œuvre de la procédure d'enquête publique pour le déclassement du domaine public communal de diverses entreprises communales ;

Considérant que ces entreprises n'ont pas vocation à demeurer dans le domaine public communal ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder préalablement aux cessions à une enquête publique en vue du déclassement de ces entreprises ;

Vu la liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour l'année 2025 et 2026 ;

Vu les pièces du dossier soumis à l'enquête publique ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1**

Le projet relatif au déclassement du domaine public de ces différentes entreprises communales est soumis à enquête publique destinée à recueillir les observations du public, du 7 au 23 janvier 2026 inclus.

**ARTICLE 2**

Monsieur Gérard ALLAIN, ingénieur en chef territorial en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à cette enquête publique.

**ARTICLE 3**

Les pièces du dossier d'enquête ainsi que le registre d'enquête à feuillets non-mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés en Mairies déléguées de CUGAND et de LA BERNARDIERE pendant 17 jours consécutifs aux jours et heures d'ouverture au public, du 7 janvier à 9h30 au 23 janvier 2025 à 17h.

**Horaires d'ouverture de la mairie de Cugand au public :**

Lundi-mardi-mercredi- jeudi-vendredi de 9h à 12h30

Lundi-mercredi-vendredi de 14 h à 17 h

Samedi 9h à 12h15

**Horaires d'ouverture de la mairie de la Bernardière au public :**

Mardi-mercredi-vendredi de 9h à 12h30

Samedi 9h à 12h15

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le



ID : 065-218500767-20251209-ARR2025292-AU

Le dossier d'enquête publique est également disponible durant l'enquête publique sur le site internet <https://www.cugandlabernardiere.fr>

Chacun pourra prendre connaissance du projet de déclassement du domaine public communal de diverses entreprises communales soumis à enquête publique et consigner éventuellement ses observations sur le registre ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie ou par voie électronique (dans ce cas, noter en objet du courriel « Enquête publique sur le projet de déclassement du domaine public communal de diverses entreprises communales – pour le commissaire enquêteur ») à l'adresse suivante : [enquete-publique@cugandlabernardiere.fr](mailto:enquete-publique@cugandlabernardiere.fr)

#### **ARTICLE 4**

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir les observations écrites et orales :

- Le mercredi 7 janvier 2025 de 9h30 à 12h30 en la mairie déléguée de la Bernardière (ouverture de l'enquête),
- Le vendredi 23 janvier 2025 de 14h à 17h en la mairie déléguée de CUGAND (clôture de l'enquête).

#### **ARTICLE 5**

Le présent arrêté sera affiché notamment sur la borne électronique d'affichage administratif réglementaire de la mairie de CUGAND et sur le panneau d'affichage de la mairie de LA BERNARDIERE. Il sera disponible sur le site internet de la ville à l'adresse suivante : <https://www.cugandlabernardiere.fr>. Un certificat de l'autorité municipale constatant l'accomplissement de ces formalités sera annexé au rapport du commissaire enquêteur.

Un avis au public sera affiché notamment à la porte des mairies de CUGAND et de LA BERNARDIERE, aux complexes sportifs de CUGAND et de LA BERNARDIERE, sur les terrains concernés par l'enquête, et publié sur le site internet, les panneaux d'affichage lumineux de CUGAND et de LA BERNARDIERE, la page du réseau social « Facebook » de la commune.

#### **ARTICLE 6**

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête publique pour transmettre au maire le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.

#### **ARTICLE 7**

Un mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de CUGAND-LA-BERNARDIERE pendant une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies de CUGAND et de la BERNARDIERE. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues par la Loi n°78-753 du 17 juillet 1978 modifiée.

#### **ARTICLE 8**

Le Conseil Municipal de CUGAND-LA-BERNARDIERE délibérera sur ce projet après clôture de l'enquête publique.

#### **ARTICLE 9**

Le présent arrêté municipal sera adressé à :

- Monsieur le Préfet de la Vendée ;
- Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le 10/12/2025  
ID : 065-218500767-20251209-ARR2025292-AU

SLO

## **ARTICLE 10**

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal Administratif de Nantes, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé auprès de Monsieur le Maire de CUGAND-LA-BERNARDIERE, cette demande suspendant le délai du recours contentieux.

Notifié le .....

Fait à Cugand-la-Bernardière,  
Le 9 décembre 2025  
M. Claude DURAND  
Maire de CUGAND-LA-BERNARDIERE



---

## **NOTICE EXPLICATIVE**

Dans le présent dossier, La commune de CUGAND-LA-BERNARDIERE soumet à enquête publique le déclassement du domaine public communal d'une emprise communale à Fouques dont la surface approximative est de 20 m<sup>2</sup> sur la commune déléguee de CUGAND, en vue de sa cession.

Cette acquisition permettrait à Mme GOULEAU Bénédicte d'agrandir son bien cadastré AB 274, AB 276 sous condition de :

- Rehaussement du regard du poste de refoulement de M. Mme BLANLOEIL,
- Remise à niveau du regard des eaux pluviales,
- Laisser accessible et praticable le passage aux propriétaires notifiés par des servitudes à créer chez le Notaire, à savoir : la Collectivité compétente dans ce domaine, M. Mme BLANLOEIL, M. PATEAU (SCI LISON D'AVRIL), M. LEJEUNE.

Cette cession se ferait à titre onéreux et l'acquéreur prendra à sa charge les frais d'arpentage, les frais notariés et les frais liés à l'enquête publique.

Le déclassement d'un bien communal a pour effet de le faire sortir du domaine public communal pour le faire entrer dans le domaine privé communal, ce qui permet à la Commune de l'aliéner. Cette procédure de déclassement relève de la compétence du Conseil municipal et doit faire l'objet d'une délibération du Conseil municipal à l'issue de l'avis du commissaire enquêteur.

L'enquête publique, comme définie à l'article L.134-2 du Code des relations entre le public et l'administration, « a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration d'une décision administrative compétente avant la prise de décision ».

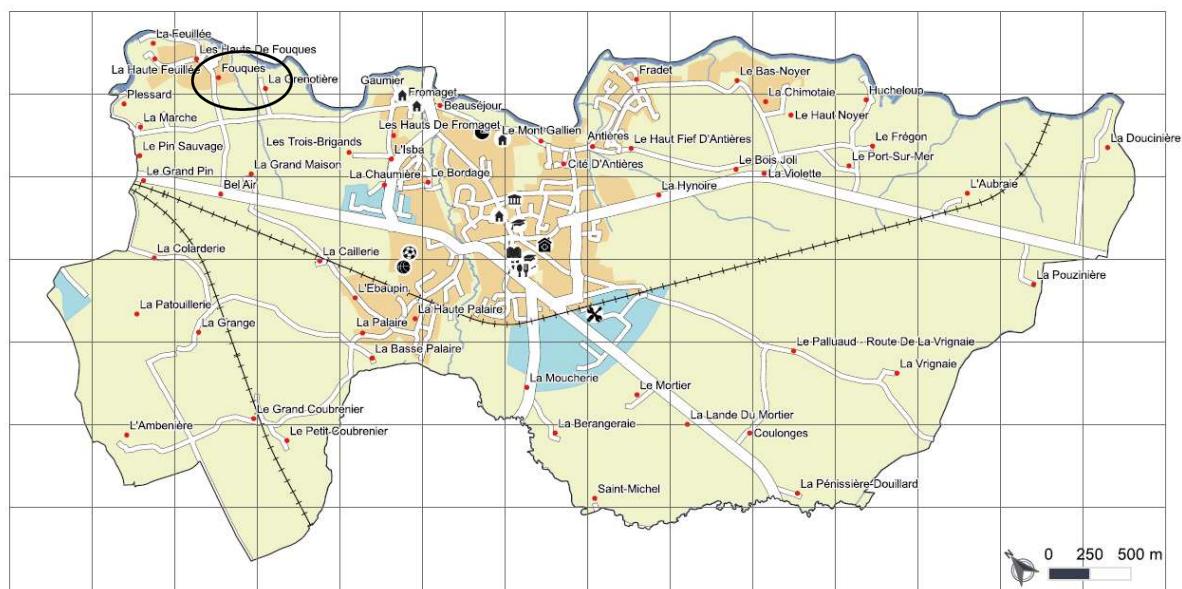
L'enquête publique est donc préalable à la prise de décision de l'administration.

Dans cet objectif et par délibération du Conseil municipal n°2025-170 du 4 décembre 2025, il a été décidé du lancement d'une procédure d'enquête publique pour le déclassement du domaine public communal de cette emprise communale.

## **PLAN DE SITUATION**

**Cugand, plan communal**

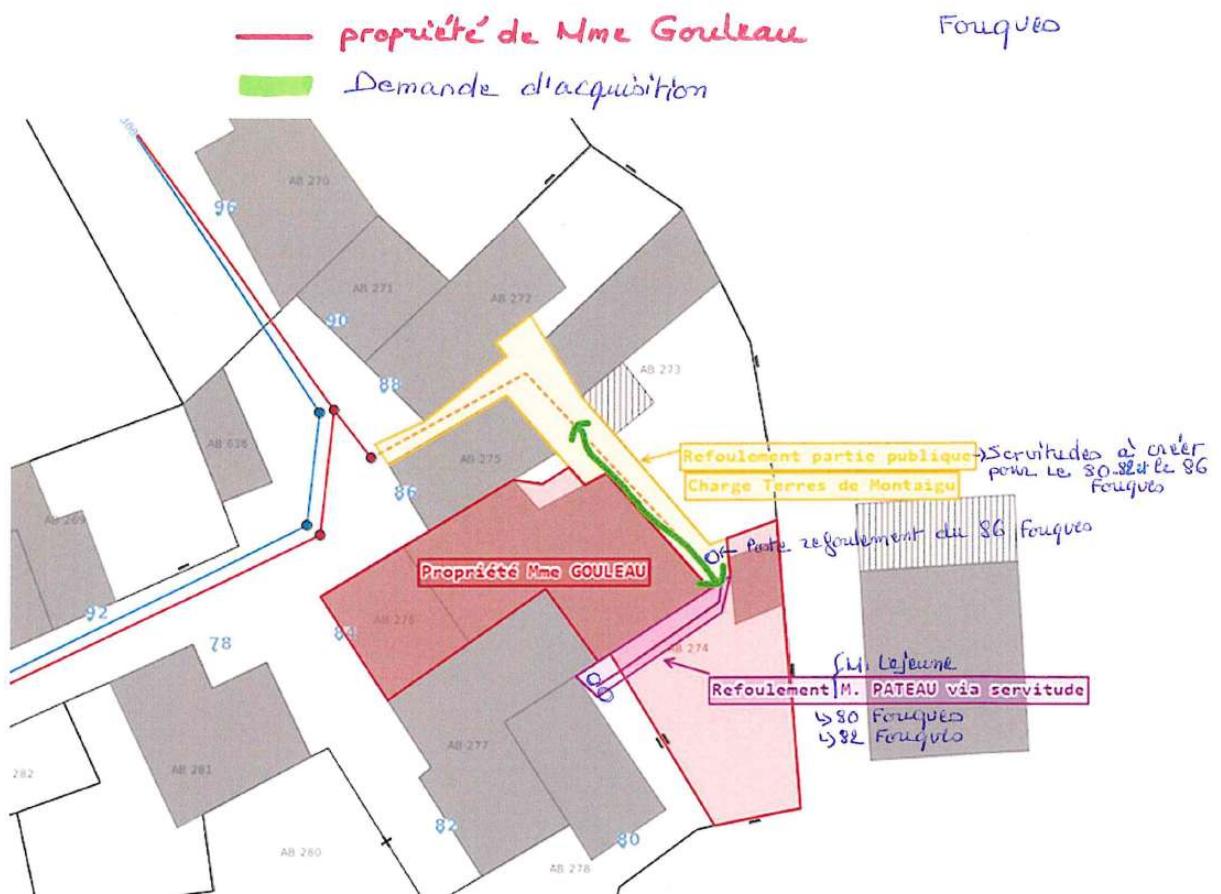
**Cugand la Bernardière**



## EXTRAIT CADASTRAL



# **PLAN DE DIVISION PROJETE**



## **PHOTOS DU SITE**



Entrée du passage



Portillon fermant accès passage



Passage après portillon

## **PUBLICITE ET INFORMATION**

## **Avis d'enquête publique – COMMUNE DE CUGAND-LA-BERNARDIERE**

### **DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE DIVERSES EMPRISES COMMUNALES**

Par arrêté municipal d'ouverture d'enquête publique n° AR **2025-292 en date du 9 décembre 2025**, M. Claude DURAND, Maire de CUGAND-LA-BERNARDIERE, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique préalable au déclassement du domaine public communal de diverses entreprises communales en vue de leur cession.

L'enquête se déroulera en les mairies de CUGAND et de LA BERNARDIERE, du mercredi 7 janvier 2026 à 9h30 au vendredi 23 janvier 2026 à 17 h, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.

Monsieur Gérard ALLAIN, Ingénieur en Chef Territorial en retraite, est désigné comme Commissaire enquêteur. Il se tiendra à disposition du public pour recevoir les observations écrites et orales : le mercredi 7 janvier 2026 de 9h30 à 12h30 en mairie déléguée de la Bernardière et le vendredi 23 janvier 2026 de 14h00 à 17h00 en mairie déléguée de CUGAND.

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public seront consignées sur le registre d'enquête et peuvent également être adressées par écrit avant la clôture, à Monsieur le commissaire enquêteur « Enquête publique sur le projet de déclassement du domaine public communal de diverses entreprises communales» Mairie de CUGAND-LA-BERNARDIERE, 7 Place Vincent Ansquer, 85610 CUGAND-LA-BERNARDIERE ou par mail à l'adresse suivante : [enquete-publique@cugandlabernardiere.fr](mailto:enquete-publique@cugandlabernardiere.fr)

Après transmission au Maire, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie pour être consultés à l'issue d'un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête.

Site : actualité publiée le 12/12/2025

The screenshot shows the homepage of the Cugand-la-Bernardièrre website. At the top right is a sidebar titled "Accès rapides" with links to "Démarches en ligne" and "Contacts". The main content area features a large banner with a Christmas theme and the text "Avis d'enquête publique" and "Cugand-la-Bernardièrre". Below the banner are two sections: "URBANISME" (with the text "Avis d'enquête publique : projet de déclassements du domaine public communal") and "VIE LOCALE" (with the text "Parce que Noël, ça se prépare... ensemble !"). A button "Voir toutes les actualités" is located at the bottom left of the main content area.

## AGENDA

### Avis d'enquête publique : projet de déclassements du domaine public communal

The screenshot shows the article page for the public inquiry. At the top, there are navigation links: "Cugand la Bernardière", "MA COMMUNE", "MES SERVICES ET DÉMARCHES", and "VIVRE ET DÉCOUVRIR". Below the navigation is a breadcrumb trail: "Accueil > Actualités > Avis d'enquête publique : projet de déclassements du domaine public communal". The main title is "Avis d'enquête publique : projet de déclassements du domaine public communal". Below the title is a timestamp "PUBLIÉ LE 12/12/2025". To the right is a sidebar titled "DOCUMENTS ASSOCIÉS" containing two PDF links: "Arrêté enquête publique du 7 au 23 janvier- Cugand-la-Bernardièrre (175,97 Ko, pdf)" and "Avis d'enquête publique - Cugand-la-Bernardièrre (55,49 Ko, pdf)". The main content area contains the text: "Dans le cadre du projet de déclassement du domaine public communal d'entreprises publiques à Fouques, impasse des Peupliers, la Haute Hantrie, la Challoire (2), la Fuzellerie et la Place André (2). Une enquête publique est ouverte du mercredi 7 au vendredi 23 janvier".

Panneaux lumineux : affiché le 12/12/2025

À Cugand :



À La Bernardière :



Facebook : le 12/12/2025



Commune de Cugand-la-Bernardière

Publié par . · 12 décembre, 14:29 ·

...

[ENQUÊTE PUBLIQUE] La commune projette le déclassement du domaine public communal d'entreprises publiques à Fouques, impasse des Peupliers, la Haute Hantrie, la Challoire ... En voir plus



CUGANDLABERNARDIERE.FR

i

Avis d'enquête publique : projet de déclassements du domaine public communal -

[Voir les statistiques et les publicités](#)

[Booster la publication](#)

1 partage

J'aime

Commenter

Partager



Commenter en tant que Commune de Cugand-la-Bernardière



## **AFFICHAGE MAIRIES**

### **CUGAND – BORNE D’AFFICHAGE NUMERIQUE**



## **LA BERNARDIERE – PANNEAU D’AFFICHAGE**



## **AFFICHAGE COMPLEXES SPORTIFS**



**CUGAND**

**LA BERNARDIERE**

## **AFFICHAGE SUR LE TERRAIN**



**Entrée du passage**



**Entrée de l'impasse**

**COURRIERS D'INFORMATION AUX RIVERAINS**



Cugand-la-Bernardi  re, le 15 d  cembre 2025

A l'Attention de

M. LEJEUNE Christophe  
11 rue des Boutons d'Or  
44310 SAINT COLOMBAN

SCI LISON D'AVRIL  
5 rue Emile Gabory  
44330 VALLET

M. Mme BLANLOEIL Ren    
4 rue Louis Braille  
49300 CHOLET

Mme FOUSSIER H  l  ne  
2 Place de l'Eglise  
85610 CUGAND-LA-BERNARDIERE

M. BOUCHAUD Jean-Paul  
90 Fouques  
85610 CUGAND-LA-BERNARDIERE

M. GRIMAUT Jean-Jacques  
Mme DANAIIS Caroline  
96 Fouques  
85610 CUGAND-LA-BERNARDIERE

Nos Réf : CD/SG/N°25-152

Objet : Mise ´ a l'enqu  te publique d'un projet de d  classement du domaine public communal de diverses emprises communales

Madame, Monsieur,

Par arr  t   municipal en date du 9 d  cembre 2025, la commune de Cugand-la-Bernardi  re soumet aux formalit  s d'enqu  te publique le projet de d  classement du domaine public communal d'une emprise communale au lieu-dit Fouques.

Au terme de l'enquête publique et après la prise de connaissance du rapport, conclusions motivées et avis du commissaire enquêteur, le conseil municipal de Cugand-la-Bernardièr délibérera sur le projet de déclassement du domaine public communal de chacune des entreprises concernées, et de leur rétrocession.

En tant que riverain de proximité de cette emprise, je vous adresse ce courrier afin de vous informer du déroulement de l'enquête publique de déclassement de celle-ci.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Cugand-la-Bernardièr du mercredi 7 janvier au vendredi 23 janvier 2026. Monsieur Gérard ALLAIN, désigné Commissaire Enquêteur sur la liste d'aptitude établie par Monsieur le Préfet de la Vendée au titre de l'année 2025 et de l'année 2026, a été nommé par Monsieur le Maire de Cugand-la-Bernardièr. Celui-ci se tiendra à disposition du public pour recevoir les observations écrites et orales le mercredi 7 janvier 2026 de 9h30 à 12h30 à la mairie déléguée de la Bernardière et le vendredi 23 janvier 2026 de 14h à 17 à la mairie déléguée de Cugand.

Pendant la durée de l'enquête, vous pourrez consulter le dossier du projet de déclassement et consigner vos observations sur le registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies de CUGAND et de LA BERNARDIERE. Vos observations pourront être adressées par écrit avant la clôture de l'enquête, à Monsieur le Commissaire Enquêteur « enquête publique sur le projet de déclassement du domaine public communal de diverses entreprises communales – pour le Commissaire Enquêteur – Mairie de Cugand-la-Bernardièr – 7 Place Vincent Ansquer, 85610 CUGAND-LA-BERNARDIERE ou par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique@cugandlabernardiere.fr](mailto:enquete-publique@cugandlabernardiere.fr). Des informations sur ce projet peuvent être demandées à la Directrice Générale des Services de la mairie de Cugand-la-Bernardièr.

A l'issue de l'enquête, le Commissaire Enquêteur rendra son rapport et ses conclusions. Il pourra en être pris connaissance auprès de la commune de Cugand-la-Bernardièr, 7 Place Vincent Ansquer à Cugand-la-Bernardièr et ce, pendant une durée d'un an.

Vous souhaitant bonne réception de ces informations,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

**M. Claude DURAND  
Maire de Cugand-la-Bernardièr**

## **COURRIERS DU DEMANDEUR**

Le 28 avril 2025

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous contacter concernant un chemin communal situé à l'arrière de ma propriété au 84 Fouques à Cugand. Ce chemin, qui se termine dans mon jardin, est parfois emprunté par des promeneurs pensant qu'il mène jusqu'à la Sèvre, ce qui génère des passages à proximité immédiate de mon habitation.

Dans un souci de sécurité et de tranquillité, je souhaiterais savoir s'il serait possible d'envisager l'acquisition de cette portion de chemin communal (flèche verte sur le plan en pièce jointe).

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et suis prête à convenir d'un rendez-vous si nécessaire.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bénédicte GOULEAU  
84 Fouques 85610 CUGAND

le 2 juillet 2025

A l'Attention de

Mme GOULEAU Bénédicte  
84 Fouques  
85610 CUGAND-LA-BERNARDIERE

Nos Réf : CD/SG/N°25-067

Objet : Projet d'acquisition d'une portion d'un chemin communal

Madame,

Par courriel du 28 avril 2025, vous évoquez le projet d'acquisition d'une portion d'un chemin communal à proximité immédiate de votre habitation dans un souci de sécurité et de tranquillité.

Après rendez-vous sur place, il a été convenu la vente possible du chemin jusqu'au portillon de M. Mme BLANLOEIL, sous condition que :

- vous rehaussiez le regard du poste de refoulement de M. Mme BLANLOEIL,
- vous remettez à niveau le regard d'eaux pluviales,
- vous laissez accessible et praticable le passage aux propriétaires notifiés par des servitudes à créer chez le Notaire soit la Commune, M. Mme BLANLOEIL, M. PATEAU (SCI LISON D'AVRIL), M. LEJEUNE.

Avant d'engager les démarches, je tiens à vous rappeler qu'en pareille circonstance, les frais sont à assumer par les demandeurs, à savoir :

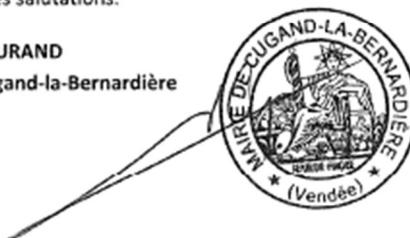
- La valeur de la cession estimée à 6 € HT/m<sup>2</sup> par la Direction Générale des Finances Publiques, Pôle d'évaluation domaniale,
- Les frais d'enquête publique,
- Les frais de bornage,
- Les frais de notaire.

Au regard de ces éléments, et avant de poursuivre les démarches, nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer par écrit que vous respecterez ce qui a été convenu sur place (paragraphe 2) et votre intention de prise en charge des frais inhérents à cette éventuelle rétrocession (paragraphe 3).

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de mes sincères salutations.

M. Claude DURAND  
Maire de Cugand-la-Bernardière



MAIRIE de Cugand-la-Bernardière – 7 Place Vincent Ansquer – 85610 CUGAND-LA-BERNARDIERE  
Tél. : 02 51 43 70 70 – [www.cugandlabernardiere.fr](http://www.cugandlabernardiere.fr) - Courriel : [mairie@cugandlabernardiere.fr](mailto:mairie@cugandlabernardiere.fr)

Bénédicte GOULEAU  
84 FOUQUES  
85610 CUGAND



Monsieur Le Maire  
7 Place Vincent Ansquer  
85610 CUGAND-LA-BERNARDIERE

A Cugand,  
Le 24 juillet 2025

Monsieur Le Maire,

Je vous remercie pour votre accord pour la vente du chemin.

Je vous confirme que j'accepte les conditions à savoir :

- Réhaussez le regard du poste de refoulement de M. Mme BLANLOEIL ,
- Remettre à niveau le regard d'eaux pluviales,
- Laissez accessible et praticable le passage aux propriétaires notifiés par des servitudes,
- Et de prendre en charge les frais inhérents à cette rétrocession.

Je reste disponible pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bénédicte GOULEAU